

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

Echelle : 1/4 500ème

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du

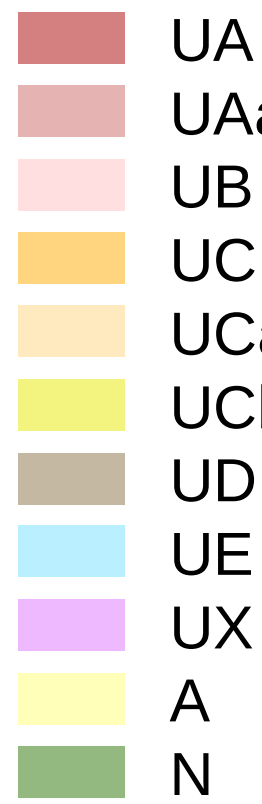
Le Maire

PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal -
PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal -



Source : DGI-Cadastre- 2019 - IGN® BD-PARCELLAIRE

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE



- Petit patrimoine
- Arbre remarquable
- Sente
- Marge de recul
- Vue
- Marge de recul minimale
- Implantation (en cas de rdc commerciaux)

Prescriptions urbaines

- Ensemble constitué exceptionnel
- Séquence
- Carrefour et angle

PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé
- Zone non aedificandie
- Marge de recul
- Périmètre de localisation (L1)
- Périmètres d'attente de projet d'aménagement global
- Bande de protection de 50m de la lisière boisée

Prescriptions paysagères

- Espace boisé classé
- Espace vert protégé
- Lisière de forêt
- Bande de protection de 5m autour des rivières

Prescriptions architecturales

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Monument historique

Éléments architecturaux

- Élément singulier
- Architecture de bourg et immeuble
- Grande propriété et architecture résidentielle

INFORMATIONS

- Plan d'exposition au bruit aeroport de Roissy Zone C
- Réseau hydrographique

N°	Références cadastrales	Emplacement	Objet du périmètre	Superficie (m²)	Bénéficiaire
Emplacement réservé					
1	AN 260, 262	Avenue des Tileuls	Régularisation des anciennes voies privées	79 m²	Commune
2	AT 111, 308, 344, 390, 400, 413, 415, 417, 425, 427, 451, 453, 455, 461, 463, 465, 57	Avenue Regnaud, avenue Barillet, avenue du lieutenant Meynier	Régularisation des anciennes voies privées	2357 m²	Commune
3	AB 292	Rue Paul Messien entre la rue du Clos de Paris et la rue des Hêtres	Alignement	113 m²	Commune
4	AE 176, 179, 181, 361, 364	Rue Trousselle	Alignement	130 m²	Commune
5	AH 370, 373, 453, 454, 458, 459, 488	Ruelle des Basserons, rue de l'Abreuvoir	Alignement	315 m²	Commune
6	AW 512, 514, 516, 518, 520	Ruelle des Martinets	Alignement	36 m²	Commune
7	AH 35 à 37, 46, 59, 60, 64 à 66, 125 à 141, 183 à 187, 190 à 200, 206, 380, 381, 415, 416 AC 61, 62	De la rue de la Fosse aux Moines à l'avenue Charles de Gaulle	Emprise de l'Avenue du Paradis	45061 m²	Département
Périmètre de localisation					
L1	AS 90	Chemin Neuf des Charpeaux	Accès au fort	2099 m²	Commune
Périmètre d'attente d'un Projet d'Aménagement Global					
1a	AB 78, 80 à 92, 420, 686	Avenue Foch, rue Carnot, rue Demitrieux, rue Saint-Jacques	Réaménagement de l'Ilot	5115 m²	Commune
1b	AI 228	Rue des Moulins, rue de Jagny, rue de Pontoise	Réaménagement de l'Ilot	7593 m²	Commune
1c	AI 205 à 210, 201 à 215, 212, 216, 217	Avenue Roy de Foresta, rue Théophile Vacher, rue de Grigny	Réaménagement de l'Ilot	8043 m²	Commune
1d	AI 88, 184	Rue des Moulins, rue de Jagny, rue de Bellevue	Réaménagement de l'Ilot	1847 m²	Commune
2	AB 243, 244	Avenue Charles de Gaulle	/	4680 m²	Commune

0 100 200 mètres